

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2015



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE SAINT-PABU LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Extrait du rapport annuel 2015
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairies de SAINT-PABU et de
LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

TERRITOIRE

2 910 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Pabu regroupe les communes de : Lampaul-Ploudalmezeau et Saint-Pabu.

La population desservie est de 2 910 habitants.



2 communes adhérentes

EXPLOITATION

En régie

Le syndicat a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 1 728 abonnés (+0,5 % par rapport à 2014).



PRODUCTION

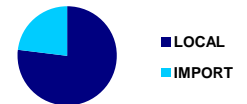
2 ressources

Des ressources propres au syndicat :

le Captage de Pouloch (Captage situé à Saint-Pabu) a fourni 104 346 m³ d'eau traitée.

Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 36 365 m³ :

- Syndicat Mixte du Bas-Leon - Production et Transport d'Eau Potable a fourni 36 365 m³.



DISTRIBUTION

Un réseau de 67 km
125 390 m³ consommés

En 2015 les abonnés domestiques ont consommé 125 390 m³ (-11,8 % par rapport à 2014) soit en moyenne 122 litres par habitant et par jour

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 89,1 % en 2015 (il était de 84,1 % en 2014).

Le taux de renouvellement du réseau est de 1,61 %.

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation



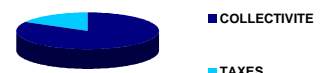
PRIX

223,00 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 223,00 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2016, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,86 €/m³, +2,6 % par rapport à 2015.

Sur ce montant, 83 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élevaient à 17 %.



Répartition des montants collectés